en inspirer et de poursuivre l'amélioration progressive de votre sort. Telle fut la préoccupation constante d'Alfred Motte : tel restera toujours le programme de ses fils ».

Quand les applaudissements qui avaient souligné la fin du discours de M. Albert Motte eurent cessé, M. Nedonsel, secrétaire du Bureau de bienfaisance, a donné lecture de la liste des lauréats, avec les primes qui leur étaient attribuées.

Voici cette liste :

Fils garçons. — 1. Leroy François, rue Chapelle-Carette, cour Lagache, 5 enfants; 2. Caron Henri, rue Decrème?, cour Hespelle, 2, 5 enfants; 3. Debrauwer Louis, rue Beaurewart, fort Desprez, 11, 7 enfants; 4. Housseau Ernest, rue Traversière, 15, 7 enfants; 5. Vanpeteghem Pierre, rue de [illegible], cour Lagache, 37, 10 enfants; 6. [illegible], rue des Barreaux, cour Fontaine, 52, 8 enfants; 7. [illegible], boulevard de Metz, cour [illegible]; 8. Veuve Sergent, rue d'[illegible], cour Rogier, 7, 8 enfants.

Garçons veufs. — 1. [illegible] Louis, rue Archimède, cour Chequet?, 7 enfants; 2. [illegible] Louis, rue Monge, cour [illegible], 10 enfants; 3. Lebbrecht François, rue du Pile, cour Dumont?, 7, 5 enfants; 4. Moniard? Gustave, rue Traversière, cour Fope?, 11, 7 enfants; 5. Veuve Cornille, rue de la Brasserie, 25, 4 enfants; 6. Veuve Foormentraux, rue de la Brasserie, 13, 3 enfants; 7. Veuve Lesage, rue de la Brasserie, 15, 3 enfants; 8. Leheubre Désiré, rue des Fleurs, cour Destousseaux, 53, 6 enfants; 9. Brossel J.-B., rue de Soubise, cour St-Pierre, 25, 5 enfants; 10. Devos Edouard, rue Larochefoucauld, fort Ventoine?, 72, 7 enfants; 11. Veuve Tonlier, rue [illegible], cour [illegible], 6, 4 enfants; 12. Veuve [illegible], rue du [illegible], 136, cour [illegible], 6; 13. [illegible], boulevard de Paris, maisons Ternynck, 3 enfants; 14. [illegible], rue Bayart, 19, 7 enfants.

Ascenseur. — Balleau? Ferdinand, rue de l'Epeule, cour Lepers, 7, 3 enfants.

Pas? [illegible]. — Fauvarque, rue du Curé, cour St-Henri, 4 enfants.

Un fils et 2 enfants. — Delaere Victor, rue de Mouvaux, cour Vahauten?, 2, 5 enfants; 2. Bouchet J.-B., rue de Condé, cour Vroman?, 11, 6 enfants; 3. Dutrieux Alfred, rue Franklin, cour Cornille, 4, 5 enfants; 4. Moreau J.-B., rue de Tourcoing, maisons Devogel (3 Ponts), 3 enfants; 5. Stelker? Michel, rue du Fort, cour Desurmont, 12, 6 enfants; 6. Demeester Pierre, rue de l'Epeule, cour Loupe, 19, 5 enfants; 7. Lebbrecht Charles, rue de l'Epeule, cour Lepers, 9, 5 enfants; 8. Delecluse Clovis, rue de [illegible], cour Fontier, 21, 4 enfants; 9. Vlaene Pierre, rue Bournonville, 173, 7 enfants; 10. Arche Jules, boulevard de Metz, maisons Duponchau, 11, 4 enfants.

Deux parents [illegible]. — 1. Nay Frédéric, rue d'Arcole, cour [illegible], 21, 6 enfants; 2. Marghi? Henri, rue de l'Ermitage, cour Bérieux, 27, 5 enfants; 3. Bigga J.-B., rue de l'Alma, fort Frasez, 61, 4 enfants; 4. Fenenay Charles, rue de la Balance, 101, 6 enfants; 6. Meunier Victor, rue Molière, cour Paysie, 16, 5 enfants; 6. Craynest Félix, rue du Tilleul, cour Lefebvre, 12, 4 enfants; 7. Lenz Pierre, rue de Villars, 10, 5 enfants; 8. Lepret Louis, rue de Chaseau?, cour Lefebvre, 26, 7 enfants; 9. Lefebvre Théophile, rue de l'Epeule, impasse Fiat, 5, 6 enfants; 10. Lestienne François, rue de la Perche, fort Cornille, 5 enfants; 11. Passenier Casimir, rue de la Perche, cour Biset, 17, 5 enfants; 12. Delvoye J.-B., rue de Denain, cour Desbouvriers, 4 enfants; 13. Demotte Emile, rue de Lannoy, cour Dufermont, 40, 5 enfants; 14. Bruloos Henri, rue Labruyère, 93, 4 enfants; 15. Delecluse Louis, rue Labruyère, cour Chabots, 4, 3 enfants; 16. Quintyn Jules, rue des Sept-Ponts, 62, 5 enfants; 17. Louage Emile, rue de Cerigny, cour Chevalier, 8, 6 orphelins; 18. Desmarets Alphonse, rue de l'Alouette, cour Lepers, 7, 5 enfants; 19. Veuve Marette Alphonse, rue de Marseille, cour Lefebvre, 14, 4 enfants.

Après chaque nomination l'intéressé venait au milieu des applaudissements de l'assistance chercher sur l'estrade le bon qui lui permettra d'emporter les objets.

Avant la fin de la réunion, M. Paul Despature a demandé la parole pour une communication. Le vice-président de la Bouchée de Pain a annoncé qu'une personne anonyme lui avait envoyé une somme de 200 francs pour être distribuée en primes de cinq francs à chaque lauréat de la Fondation Alfred Motte.

Cette surprise très agréable a été accueillie par des bravos qui s'adressaient au bienfaiteur dont la modestie est certainement aussi grande que la charité.

Le nombre des lauréats étant beaucoup plus élevé que ne pouvait le supposer le donateur, la somme de 200 fr. est insuffisante pour la distribution des primes.

Il suffira, croyons-nous, de signaler ce fait pour que la différence soit vite comblée.

D'ailleurs, comme l'a fait très justement remarquer M. P. Despatures, l'exemple que vient de donner cette personne anonyme est un de ceux qui méritent d'être suivis.

Après une brillante fantaisie exécutée par la Grande Fanfare, la cérémonie a pris fin.

A la sortie M. Eugène Motte, député, a été l'objet d'une manifestation sympathique.

La réception de M. Eugène Motte, député à la Société des Anciens Sous Officiers. — Dimanche soir, les membres de la Société des Anciens Sous-Officiers Français s'étaient réunis dans leur local, au café Delattre, place de la Fosse-aux-Chênes, pour féliciter leur président d'honneur, M. Eugène Motte, de son élection.

Vers sept heures, le député de Roubaix est arrivé salué par les cris de : « Vive Eugène Motte ! » et les applaudissements de tous les sous-officiers. Ceux-ci, réunis au nombre d'environ deux cents, eurent beaucoup de peine à trouver place dans la salle de l'étage où avait lieu la réception.

Au fond de cette vaste pièce, décorée de drapeaux français et de tentures tricolores, figurait une large banderolle portant l'inscription suivante : *« Honneur à notre vaillant député roubaisien Eugène Motte. »*

Immédiatement au-dessous était placé, au milieu d'un trophée de drapeaux, le portrait du nouveau député offert par les sociétaires à leur président d'honneur.

Ce portrait, très ressemblant d'abord, a été exécuté avec beaucoup de soin et d'expression par un artiste russe habitant notre ville, M. Misch-kindt, qui demeure rue d'Inkermann, où on pourra voir exposé pendant quelques jours ce remarquable dessin. Celui-ci est traité avec une très grande finesse, au crayon comte adouci d'estompe.

En déclarant la séance ouverte, à sept heures, le président effectif, M. Hagard, a prononcé un remarquable discours de félicitation à M. Eugène Motte. Il a rappelé dans quelles conditions les sociétaires avaient prié celui-ci d'accepter la présidence d'honneur et comment M. Motte avait accepté de tout cœur de faire partie de cette association à laquelle il donna maintes fois de nombreuses preuves de dévouement.

C'est avec bonheur que M. Hagard a rappelé les discours empreints du plus pur patriotisme prononcés par le président d'honneur à la première visite qu'il fit à la société, le 19 août 1894, puis lors de la bénédiction du drapeau, en septembre de la même année, ensuite au premier banquet, le 30 décembre suivant et enfin à l'installation de la société dans le local actuel.

Le président a montré encore ce que M. Motte avait fait pour le pays ; son énergie à le défendre contre de malheureux égarés ; son affabilité pour les ouvriers et son amour pour Roubaix et les Roubaisiens.

En terminant, M. Hagard a offert à M. Motte le portrait, aux applaudissements de toute l'assistance et aux cris de : « Vive Eugène Motte ! » « Vive Roubaix ! »

M. Eugène Motte, très touché de ce souvenir, des acclamations sympathiques qui l'ont accueilli dans la salle et du discours du président, a répondu à celui-ci, en termes émus, dans une chaleureuse et patriotique improvisation. Il a remercié tous les anciens sous-officiers français de leurs félicitations. Il gardera toujours un excellent souvenir de la Société des sous-officiers qui fut la première dont il accepta la présidence. Elle peut être assurée de son entier dévouement. Il fera toujours pour elle et pour ses membres ce qu'il sera matériellement possible de faire, comme il s'occupera de l'amélioration du sort des ouvriers dont il défendra toujours les droits à la Chambre.

En terminant, le député de Roubaix a engagé tout le monde à travailler pour obtenir un gouvernement stable qui permette à tous de vaquer avec sécurité à leurs affaires.

A la suite de cette improvisation vivement applaudie, toute la salle debout a entonné la *Marseillaise* suivie d'un vivat chaleureux en l'honneur du nouveau député. Quand le silence fut rétabli, M. Motte fit appeler M. Mischekind, l'auteur du portrait, et le félicita de cette belle œuvre. M. Mischekindt entonna alors l'hymne russe dans sa langue natale, bruyamment applaudi par l'assistance.

La soirée, au cours de laquelle un punch a été servi, s'est ensuite continuée, égayée par des chansonnettes, des romances et des monologues ; elle s'est prolongée fort tard au milieu de la plus franche gaîté.

Pendant la séance, deux superbes bouquets ont été offerts à M. Motte, l'un par Mlle Lecry au nom de la maison et l'autre par la société.

Le résultat des élections de Tourcoing et de Lille a été connu très tôt dans la soirée de dimanche par l'édition spéciale du *Journal de Roubaix*.

Le succès des candidats anti-collectivistes a été accueilli avec une évidente satisfaction et a défrayé toutes les conversations. Des cris de : Vive Masurel ! et : Vive Tourcoing ! ont été poussés dans les rues et l'animation de la soirée de dimanche a été accrue de ce fait.

Le Concours hippique. — Journée du dimanche 22 mai. — C'est par une splendide réunion que le « Club hippique » de Roubaix a inauguré, dimanche, son concours de 1898. Le temps, qui s'était montré inclément ces jours derniers, était redevenu beau et, dès le matin, la journée promettait d'être exceptionnellement belle.

Au moment de l'ouverture du concours une ondée de courte durée a inspiré une crainte passagère, mais le ciel s'est promptement rasséréné. Un soleil clair et ardent a répandu à profusion ses gais rayons sur le magnifique spectacle des chatoyantes toilettes de printemps et des brillants uniformes de nombreux officiers qui se trouvaient dans cette réunion remarquable autant par la distinction que par la quantité des assistants qui la composaient.

Nous y avons remarqué les généraux de France, De Mandres et Massu.

La superbe situation de la piste entourée de grands arbres a été l'objet de l'admiration de tous ; mais d'un commun accord, on a trouvé un grave inconvénient à la position des premières tribunes trop exposées au soleil. En effet la chaleur y était intolérable et à part les privilégiés qui étaient ombragés sous le velum, tous les titulaires de ces places se sont réfugiés à l'ombre dans un coin près des deuxièmes tribunes. Ce coin présenta même un aspect qui ne manquait pas d'agrément pour la vue ; c'était un fouillis de brillantes toilettes, au milieu de la verdure d'un bosquet dont les jeunes pousses ont été piétinées.

Un changement de disposition, dont le soin s'était déjà [illegible] l'an passé, a été reconnu absolument nécessaire et nous nous faisons les interprètes du public choisi des premières tribunes en exprimant l'espoir que l'administration du Club hippique donnera satisfaction à ce vœu légitime.

Les diverses épreuves de cette première journée ont été courues sans accident. Nous n'avons à signaler que deux chutes à la rivière sans suite tant soit peu grave.

La musique municipale de Croix, sous la direction de M. Gooenne, s'est fait entendre pendant le concours, et a exécuté, avec ensemble et entrain, de nombreux morceaux de son répertoire.

Le jury était composé de M. Ed. Ternynck, président du Club hippique, de Laumont, G. Wattinne, H. Mayeur, Buquet, Eug. Cordonnier, Ferre, colonel du 19e chasseurs, Ch. Pagniez et Barton.

Voici les résultats des différentes courses :

Première Course. — Concours de chevaux de selle, pour tous chevaux montés par des officiers ou gentlemen. — 1er, *Francolin*, à M. Auguste Pouillier; 2e, *Springtime*, à M. A. Van de Weghe, monté par M. Auguste Pouillier; 3e, *Cherry*, à M. Lucien Delsalle; 4e, *Marotte*, à M. Ardoin, monté par M. Côte; 5e, *Kirby* à M. Le Boucher, monté par M. de la Taille; 6e, *Jumbo*, à M. Albert Wignolle.

Deuxième Course. — Courses au galop, sauts d'obstacles; prix du Club (Officiers). — Pour chevaux inscrits sur les contrôles des régiments et montés par des officiers en uniforme. — 10 obstacles environ.

Ces courses ont été particulièrement brillantes et ont fait manifestement valoir les précieuses qualités de cavalier des officiers qui y ont pris part. Tous les prix ont été chaudement disputés, avec de minimes parties de point de différence.

1er, *Leeshoim*, à M. Ricour, lieut. du 19e chass. Hesdin, monté par M. Josson de Bilhem, lieut. au même rég.; 2e, *Imbrie*, à M. Delattre, lieut., 3e chass., Abbeville; 3e, *Cressa*, à M. Robinerie, lieut., 19e chass., Lille; 4e, *Langue*, à M. F. Rouaiier, lieut., 19e chass., Lille; 5e, *Sparkling*, à M. Côte, lieut., 19e chass., Lille; 6e, *Huguenée*, à M. de Montcabrié, capit., 3e chass., Amiens, monté par M. de France, lieut. au même rég.; 7e, *Hebe*, à M. de Chirenaer, sous-lieut., 3e chass., Abbeville; 8e, *Famine*, à M. E. Saux, lieut., 19e chass., Hesdin; 9e, *Merry King*, à M. E. Dufour, vétérinaire, 4e cuirass., Valenciennes; 10e, *Album*, à M. Maillot, capit., 3e chass., Amiens, monté par M. de France, lieut. au même rég.

Troisième Course. — Concours d'équipages et chevaux de maître, sans condition d'âge ni de provenance, chevaux attelés seuls. — Ont pris part à ce concours les attelages de : MM. Dubigier, Charles Huet, Verriest, A. Van de Weghe, Albert Gaydet, Alex. Vinchon, Albert Wignolle et Edm. Ternynck.

Tous ces attelages ont été fort remarqués et ont provoqué de la part des connaisseurs les appréciations les plus flatteuses.

Quatrième Course. — Courses au galop, sauts d'obstacles. Prix des dames (Gentlemen), pour tous chevaux montés par des gentlemen. — 1er, *Cyrano*, à M. Durosoy, monté par M. F. Rouiller; 2e, *Cyclop*, à M. le vicomte de Vissec; 3e, *Isabelle*, à M. Baquenault de Viéville, monté par M. de la Taille; 4e, *Petit Père*, à M. Albert Wignolle; 5e, *Kirby*, à M. Le Boucher, monté par M. de la Taille; 6e, *Carmen*, à M. Charles Trafous.

Dans ces courses, M. Wignolle s'est fait remarquer par son énergie et son endurance ; malgré une forte douleur à la jambe qui le forçait à boiter, il a monté deux de ses chevaux et leur a fait effectuer d'excellents parcours.

La complète réussite de cette première réunion fait augurer les meilleurs résultats pour celle d'aujourd'hui lundi, qui sera très importante. En voici le programme : Prix de classes en deux catégories avec 2000 fr. de prix; courses au galop, sauts d'obstacles : prix de la commission pour officiers et prix des veneurs pour gentlemen. De nombreux engagements sont inscrits pour ces divers concours auxquels est ajouté un concours d'équipages et chevaux de maître, attelages à deux chevaux en paire ou en tandem.

A la « Roubaisienne ». — En vue du concours de Saint Etienne. — La répétition générale que nous avons annoncée dans notre précédent numéro nous a laissé sous le charme d'une impression aussi excellente qu'imprévue.

Malgré le surmenage des nombreuses répétitions de la semaine dernière, et la sortie que la section de concours avait effectuée le matin même, les exercices ont été rendus d'une façon très digne d'éloges.

Après l'exécution des mouvements généraux imposés au concours de Saint-Etienne, les gymnastes, dans les exercices simultanés aux appareils, ont affirmé des qualités réelles de force, d'entrain et d'ensemble. La production à mains libres a été surtout remarquée par sa belle combinaison et son excellente exécution. Les pyramides, d'un effet saisissant, ont magnifiquement clôturé cette belle réunion.

En résumé, cette solennité gymnique fait une fois de plus honneur à la bonne direction du vaillant moniteur-chef de la *Roubaisienne*, M. Piesvaux ; elle est d'un heureux augure pour la réussite de nos gymnastes à St-Etienne.

M. Lucien Mouraux, vice-président, en l'absence de M. Pennel, président, empêché, a, au nom du Comité, remercié les parents et amis des gymnastes d'être venus en si grand nombre encourager par leur présence les dévoués travailleurs. Il s'est adressé ensuite à la section de concours pour la féliciter de son énergie et lui dire que l'on comptait sur elle pour remplir la haute mission qui lui incombe, et se montrer digne du drapeau de la *Roubaisienne* et de la bonne renommée de la ville de Roubaix.

Nos concitoyens MM. Chevalier et Dejonghe, anciens gymnastes et membres de la *Roubaisienne*, ont été sollicités pour remplir les fonctions de jurés au concours de Saint-Etienne.

Une revue des Sapeurs Pompiers. — La compagnie des sapeurs pompiers a été passée en revue, dimanche matin, à sept heures, par le commandant Hubert, dans la cour de l'Hôtel, en vue de la St-Mamert, fête des pompiers, qui se célèbre dimanche prochain.

Les hommes ont été d'une tenue exemplaire et ont mérité les félicitations de leurs chefs.

Les confirmations. — Au collège. — C'est dimanche, à 6 heures et demie du matin, que Mgr l'évêque de Lydda, accompagné de M. le vicaire général Carlier, a administré le sacrement de confirmation à quarante élèves de cette institution.

Avant la cérémonie, M. le vicaire général a, dans une chaude allocution, expliqué toute l'importance du sacrement de confirmation et les dispositions avec lesquelles il fallait le recevoir.

Tous les élèves se sont réunis après le déjeûner pour présenter à Mgr l'évêque de Lydda, par l'organe d'un de leurs aînés, les vœux de longue vie qu'ils formaient en faveur du vénéré prélat. Mgr Monnier après leur avoir adressé des encouragements, leur a donné sa bénédiction.

Au Très-Saint Rédempteur. — C'est à trois heures et demie que Mgr l'évêque de Lydda, qu'accompagnait M. le vicaire-général Carlier, a donné la confirmation aux nombreux enfants de la paroisse qui, le matin, s'étaient approchés de la Sainte Table.

De nombreux fidèles assistaient à cette touchante cérémonie; M. le chanoine Hulin, de la Basilique Métropolitaine de Cambrai, a ému l'assistance par un sermon éloquent.

Aujourd'hui, à neuf heures, sera célébrée la messe d'actions de grâces suivie de la fête de la Sainte Enfance.

La consécration de la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres. — De touchantes cérémonies se sont déroulées dans la matinée de dimanche chez les Petites-Sœurs des Pauvres, rue Saint-Jean. Mgr l'évêque de Lydda a procédé à la consécration de la chapelle et du maître-autel de cet établissement charitable.

La cour d'entrée avait été simplement mais élégamment décorée par les dévouées servantes des pauvres et leurs vieillards. De nombreux mâts rouges et blancs soutenaient de très jolies guirlandes multicolores et étaient surmontés de drapeaux et de bannières.

Le vestibule qui mène à la chapelle était également orné de draperies blanches et bleues piquées de roses en papier artistement façonnées.

Les cérémonies ont commencé à huit heures et demie. Nous n'en donnerons pas le détail ; on connaît les rites nombreux et imposants qui sont d'usage dans la consécration d'une église.

Le prélat officiant était accompagné à l'autel par MM. les doyens de Notre-Dame de Roubaix et de Wattrelos et par un nombreux clergé. Les chants étaient exécutés par des professeurs du collège, MM. les abbés Acary, Vanhoutte et Turcq.

Les portes de la chapelle ont été ouvertes au public vers dix heures. Durant la messe, célébrée par M. l'abbé Tilmant, curé de Sainte Elisabeth, les Sœurs et les vieillards ont exécuté divers chants. A onze heures et demie, la cérémonie prenait fin.

La laiterie d'Oortcamp vend en ce moment du beurre frais, légèrement salé, en mottes de deux kilogs, au prix de **2 fr. 80.**

— Les clients sont priés, dès à présent, de faire leurs commandes pour les beurres de conserves qui leur seront vendus à des prix exceptionnels. — Conservation garantie.

Société des Sauveteurs du Nord. — Une réunion des membres de la 1re section roubaisienne de la société des Sauveteurs du Nord s'est tenue, dimanche, à 11 heures, au Café Pandore.

M. Camille Tillet, vice-trésorier, présidait. Au cours de cette réunion, il a été décidé que la période d'ancienneté nécessaire pour l'admission à la pension de retraite, qui était auparavant de 15 années, serait portée dorénavant à 20 ans.

A la Société Photographique. — Ce soir, lundi, à huit heures et demie, aura lieu au local de cette société une des plus intéressantes séances qui aient été données depuis sa fondation.

L'ordre du jour, très chargé, comprend d'abord une conférence de M. Jules Guérin sur les papiers et leurs virages ; la parfaite compétence de M. Guérin en cette matière est un sûr garant de la réussite de cette conférence.

De nombreuses projections à l'acétylène clôtureront la soirée.

Dans un but de propagande photographique, l'entrée de la salle, 55, rue Neuve, au café des Arcades, sera absolument libre. Nous ne saurions trop engager les amateurs à assister à cette séance qui les initiera aux mille et un secrets de l'impression photographique.

Le concours de photographie. — Le concours de photographie qui devait avoir lieu dimanche a été remis à quinzaine, c'est-à-dire au dimanche 5 juin.

Une dizaine de partants s'étaient présentés, mais après s'être concertés, ils ont prié les organisateurs du concours de leur accorder un délai, la moitié des concurrents engagés ayant dû s'absenter pour différentes causes.

Au moment de servir vos épinards, ajoutez y quelques cuillerées de la délicieuse crème d'Oosteamp, fraîche tous les jours, **rue du Bois, 13**, à Roubaix. (*Ne pas confondre.*)

Croix — *La Caisse d'épargne.* — A l'occasion de la fête de la Pentecôte, la Caisse d'épargne sera fermée le dimanche 29 mai.

— *La musique municipale l'« Harmonie ».* — Les sociétaires sont priés de se trouver au local de la société, chez M. Florent Hurtebise, aujourd'hui lundi, à une heure et demie (heure militaire) en petite tenue, afin de se rendre en corps aux courses du Club Hippique de Roubaix, qui ont lieu au piste du Breucq.

Wasquehal. — *Un vol de poules.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs, après avoir escaladé la haie de clôture, se sont introduits dans la maison de campagne de M. Mac Avoye située au hameau du Capreau, et ont dérobé, dans le poulailler, huit poules de valeur, qu'on peut évaluer à environ quarante francs. Les auteurs de ce vol sont inconnus.

Lannoy. — *La fête en l'honneur de Jeanne d'Arc.* — La population de Lannoy, fidèle à ses traditions, a dignement fêté la grande Française. La cérémonie, à la fois religieuse et patriotique, qui a eu lieu dimanche, a été l'objet de manifestations touchantes de la part de la population entière.

Dès le matin, la plupart des maisons sont pavoisées des couleurs nationales et d'emblèmes religieux rappelant la vaillante héroïne. A onze heures, le Conseil municipal se trouve réuni à l'hôtel de ville qui, à l'étonnement de tous, ne portait aucun drapeau.

Bientôt la musique municipale vient chercher ces messieurs, qui, ayant M. Oscar Bétremieux, maire, à leur tête, se rendent directement à l'église et prennent place dans le chœur.

L'église est parée comme aux jours de fête. Les drapeaux tricolores se mêlent aux écussons rappelant la vie de Jeanne d'Arc.

M. le chanoine Destombes célèbre la messe. A ce moment, l'église est bondée. Beaucoup d'assistants sont obligés de se tenir au dehors.

Pendant l'office, la Musique Municipale a exécuté avec une admirable précision qui fait le plus grand honneur à son chef, M. Paul Mager, les morceaux dont nous avons donné le programme. Cette phalange d'élite a réellement atteint la perfection dans l'exécution de Guillaume Tell qui a littéralement soulevé l'auditoire.

M. Plouvier a exécuté sur l'orgue l'adagio de Widor avec beaucoup d'expression.

Après l'évangile, M. l'abbé Noé est monté en chaire et a prononcé en termes vibrants le panégyrique de Jeanne d'Arc.

Après avoir rappelé les hauts faits de sa vie et cité les souvenirs qu'elle évoque, l'éloquent orateur a démontré à l'assistance les devoirs qu'elle nous avait enseignés à l'égard de la France et de Dieu par la prière, l'action et la souffrance. Dans une patriotique péroraison, M. l'abbé Noé conjure l'auditoire d'aimer Dieu et la Patrie, pour que dans des victoires futures, la France, fille aînée de l'Eglise, recouvre son ancienne splendeur.

Après la messe a eu lieu le salut du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*.

Puis les enfants du patronage ont interprété avec trois jeunes filles qui chantaient les soli, une cantate, intitulée « Dieu-Patrie », en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Cette poésie, dont les paroles sont de M. l'abbé Six, vicaire de Lannoy, et la musique d'Achille Plouvier, l'éminent organiste de la paroisse, est d'un effet puissant et entraînant. Elle a été écoutée religieusement et était l'objet de l'éloge de tous.

La musique municipale et l'orgue faisaient l'accompagnement. En voici le refrain :

Debout, Français, saluons l'héroïne
Que la patrie avant tout doit aimer.
Si notre cœur vibre pour l'acclamer,
Qu'en la chantant notre front s'illumine.
Jeanne, au Ciel du pays,
Comme un astre étincelle.
Et clame en nous fixant de sa noble prunelle :
« Chrétiens, Français, soyez unis. »

A la sortie, la musique municipale a fait une promenade en ville accompagnée du Conseil municipal.

Le soir, une magnifique séance récréative a été donnée au patronage et le succès, dû au dévouement de M. l'abbé Six, a dépassé toute espérance.

Annappes. — *La réception du Conseil municipal chez M. le comte de Montalembert.* — Les membres du Conseil municipal se sont rendus, dimanche, à onze heures, chez M. de Montalembert pour le féliciter de sa réélection à la Chambre législative. Le député de Roubaix-Lannoy a, depuis le 8 mai, reçu de nombreuses visites, et, comme il le disait dans une réunion à Croix, quelques jours avant les élections, sa demeure a été, comme toujours, hospitalière à tous. La réception des conseillers municipaux d'Annappes n'a pas été la moins cordiale.

Au nom de tous ses collègues, M. Dernelles, adjoint, a exprimé à M. de Montalembert combien tous étaient heureux du succès éclatant de sa candidature.

Le sympathique député a répondu qu'il accueillait avec plaisir les hommages des élus municipaux de la commune dont il est heureux d'être le premier magistrat et a remercié de l'exemple donné par eux dans les luttes politiques confiées à l'heure présente entre les deux camps de l'ordre et du désordre.

Les membres du Conseil ont été enchantés de l'accueil qui leur a été fait.

— *Réunion du Conseil municipal.* — Les membres du Conseil municipal se réuniront le 26 mai prochain, à huit heures du soir. Ordre du jour : Session ordinaire de mai; Chemin vicinal n° 2 ; emprunt ; budgets.

— *La Caisse d'Epargne* sera fermée le dimanche 29 mai, jour de la Pentecôte.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2762

L'incident de samedi. — Nous avons dit hier qu'un groupe de l'Union Sociale et Patriotique de Roubaix était venu à Tourcoing pour manifester en faveur de M. Masurel.

Quelques-uns de ces jeunes gens, en retournant à Roubaix, ont été poursuivis par des collectivistes dont les intentions étaient manifestement hostiles.

Comme ils étaient serrés de près et menacés de violences par des gens qui criaient : « A mort ! » l'un d'eux a tiré un coup de revolver en l'air.

Voilà, en toute sincérité, à quoi se réduit un incident que l'*Avenir* et *Egalité* ont essayé de grossir pour les besoins de leur cause.

Accident de bicyclette. — Dimanche, vers huit heures du matin, un groupe de vélocipédistes, revenait par le pont de Neuville, lorsque l'un d'eux, G. L...., âgé de vingt-huit ans, demeurant à Tourcoing, en se retournant toucha la roue d'un vélo d'un de ses amis, et fit une chute qui détermina une plaie contuse au genou droit.

Le blessé a été conduit dans un estaminet voisin où il a reçu les premiers soins et fut ensuite reconduit chez lui en voiture.

Communications

La commission de l'Orphéon les Trouvères a l'honneur d'informer le public que la société donnera dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, le mercredi 25 courant, à 8 heures 1/2 très précises du soir, audition des chœurs imposés au concours de Chauny (Aisne) auquel elle participera les 29 et 30 mai. A cet effet elle rappelle à tous ses sociétaires la répétition générale qui aura lieu le mardi 24, à 8 heures 1/2 très précises du soir, salle du Casino, rue Nationale. — *La commission.*

LILLE

Lettre de M. E. Loyer aux électeurs de la deuxième circonscription de Lille. — M. Ernest Loyer adresse la lettre suivante à ses électeurs :

« Mes chers électeurs, du plus profond du cœur je vous dis à tous merci.

» La magnifique majorité de 1840 voix que vous venez de me donner prouve que ce n'est pas en vain que, dans notre vieille Flandre, on fait appel aux principes d'ordre, de liberté et de patriotisme.

« Dès ce soir; j'oublie que j'ai des adversaires, et je consacrerai tous mes efforts à la défense des intérêts que vous m'avez confiés dans cette éclatante manifestation du suffrage universel.

« Vive la République !

« ERNEST LOYER, député du Nord. »

Brevets de capacité. — Les sessions annuelles d'examens pour l'obtention des deux brevets de capacité (élémentaire et supérieur) seront ouverts, en 1898, dans les départements :

La première session, pour les aspirantes : Brevet élémentaire, le 20 juin ; brevet supérieur, le 28 juin.

Pour les aspirants, le brevet élémentaire, le 4 juillet ; le brevet supérieur, le 19 juillet.

Au Vélodrome lillois. — La réouverture du vélodrome lillois était favorisée par un temps splendide; aussi cette première réunion de l'année a obtenu un succès sans précédents.

Une foule qu'on peut évaluer à 4 000 personnes s'était rendue pour assister au match Morin-Louvet.

D'autres courses ont également été données. Voici les résultats :

1re course régionale amateurs, 1,200 mètres. — 1er, Maitrot ; 2e, Labbe ; 3e. Bistro.

2e course régionale scratch, 200 mètres. — 1re série, 1er, Leclercq ; 2e série, 1er, Berrot ; 3e série, 1er, Cintray ; 4e série, 1er, Courbe ; 5e série, 1er, Bathiat.

Finale : 1er, Courbe ; 2e, Cintray ; 3e, Bathiat.

1re manche du match Morin-Louvet, 2,000 ; 1er, Morin. Cette course a été chaudement disputée.

3e Course. — Régionale handicap, 1,000 mètres : 1re série. 1er, Lagouge; 2e 1er, Perrot; 3e 1er, Cintray; 4e 1er. Bodart.

Finale : 1er, Cintray; 2e, Lagouge; 3e, Perrot; 4e, Bodart.

2e manche du match Morin-Louvet : Morin gagne dans un très beau style.

Un bouquet avec ruban tricolore est offert aux deux coureurs.

Course de tandems, 1,000 mètres : 1re série, 1er Decoyère-Bodart ; 2e série. 1er Courbe-Bathiat ; série de repêchage, Lagouge-Lepoutre. — 1er Courbe-Bathiat, 2e Lagouge-Lepoutre, 3e Decoyère-Bodart.

Un terrible drame au Nouveau Mexique. — On nous télégraphie de Bordeaux que le courrier des Etats-Unis apporte la nouvelle d'un drame qui s'est déroulé à Los Corrales, au Nouveau Mexique.

Un Français, nommé Louis Imbert, originaire des environs de Lille, a assassiné sa femme, Louise Imbert, née à Paris, et a été tué à son tour par le shérif auquel il opposait une résistance désespérée.

Les époux Imbert possédaient une belle propriété et plusieurs maisons. Ne pouvant plus s'entendre, ils avaient partagé leurs biens et s'étaient séparés.

Imbert avait été condamné dernièrement à dix-huit mois de prison sur la plainte de sa femme qui l'accusait d'avoir tenté de l'assassiner. Il avait fait appel du jugement, mais apprenant que sa femme ne voulait pas retirer sa plainte, Imbert se rendit chez elle et la tua de trois coups de carabine. Puis il se barricada dans sa maison.

Le shérif et ses agents accoururent à la première nouvelle du crime, cernèrent la maison et sommèrent l'assassin de se rendre.

Mais Imbert fit feu en entr'ouvrant la porte ; le shérif riposta avec son revolver, et Imbert tomba mort, la tête traversée par une balle.

Une tentative de suicide. — Une dramatique tentative de suicide a eu lieu dans le quartier Saint-Sauveur, samedi, vers minuit. Une dame Fouquet, 35 ans, s'est jetée du deuxième étage de la maison qu'elle habite, 52, rue des Robleds.

Dans sa chute, elle s'est grièvement blessée à la tête. Relevée aussitôt par des passants, elle a été transportée à l'hôpital Saint-Sauveur.

LES PREMIÈRES COMMUNIONS

A ROUBAIX

Les cérémonies des premières communions qui avaient lieu dimanche dans quatre paroisses ont été favorisées par un temps vraiment à souhait. Partout le recueillement des enfants qui s'approchaient pour la première fois de la Sainte-Table était admirable et faisait honneur au zèle des pasteurs dévoués qui les avaient préparés à cet acte si important de la vie.

A SAINT-SÉPULCRE. — 103 garçons et 110 filles ont reçu la sainte communion pour la première fois. Un nombreux cortège de parents et d'amis entourait ces jeunes enfants tous très bien préparés.

Dans l'après-midi, aux vêpres, M. le Curé a, dans une éloquente allocution, préparé les premiers communiants à la touchante cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et de la consécration au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge.

A SAINT-JEAN BAPTISTE. — Les cérémonies de la première communion de Saint-Jean-Baptiste avaient attiré une foule de fidèles. D'une part, le recueillement des enfants laissait voir à leurs parents qu'ils se rendaient compte de l'importance de l'action qu'ils allaient faire, et d'autre part, le nombre de communions distribuées aux membres de leurs familles leur a montré combien était grand l'intérêt qu'on leur portait.

Deux anges sont allés les chercher en procession, et l'on a surtout vu couler bien des larmes lorsqu'à un moment donné, peu de temps avant la communion, on les a tous entendus demander bien humblement pardon à leurs parents de la peine qu'ils leur avaient causée jusqu'ici et prendre l'engagement d'avoir toujours pour eux le plus profond respect.

AU TRÈS SAINT-RÉDEMPTEUR. — La messe de communion a été célébrée à sept heures, devant une très nombreuse assistance. 230 enfants se sont approchés pour la première fois de la Table Sainte.

AU SACRÉ CŒUR. — Les émouvantes cérémonies de la première communion ont été une vraie fête pour toute la paroisse. De nombreux parents et amis ont accompagné les 280 enfants qui recevaient pour la première fois le sacrement de l'Eucharistie.

Aux vêpres, M. le chanoine Chabé, supérieur du collège, a adressé aux premiers communiants une allocution toute paternelle.

Aujourd'hui auront lieu, à 10 heures, dans cette paroisse, les cérémonies de la confirmation et de la consécration d'un autel.

A WASQUEHAL

La cérémonie si émouvante des premières communions a été célébrée, dimanche, dans la paroisse de Wasquehal avec un éclat inaccoutumé.

Comme les années précédentes, le clergé est allé chercher processionnellement les jeunes communiants chez les Sœurs Franciscaines pour les conduire à l'église, qui avait revêtu, pour la circonstance, sa plus belle décoration.

Quatre-vingt-douze enfants, dont quarante-neuf garçons et quarante-trois filles, admirablement bien préparés à cet acte d'une aussi grande importance par les dévoués prêtres de Wasquehal, se sont approchés, pour la première fois, de la Sainte-Table, avec foi et recueillement.

La messe de communion a été dite par M. l'abbé Maes, curé, à sept heures et demie, devant une assistance très nombreuse de parents des jeunes communiants, qui se sont, pour la plupart, agenouillés au banc de communion. Après l'évangile, M. le curé a prononcé une allocution touchante et toute de recommandation.

Les vêpres ont été chantées à quatre heures. La maîtrise de la paroisse a exécuté les chants avec un brio remarquable. M. le curé a de nouveau pris la parole; il a prononcé un sermon de circonstance qui a fortement touché les cœurs.

La cérémonie du renouvellement des vœux du baptême et de la consécration à la Sainte-Vierge a eu lieu ensuite.

La bénédiction du Saint-Sacrement a clôturé cette belle fête dont les jeunes communiants se souviendront bien longtemps, nous en sommes certains.

A ASCQ

Cette touchante solennité a été célébrée, dimanche, avec le cérémonial accoutumé et l'éclat des grands jours de fête. Quarante-trois enfants dont vingt-un garçons et vingt-deux filles avaient été admis à la première communion.

COUR D'ASSISES DU NORD

Résultats généraux de la session

Sans compter deux affaires par contumace, dix-sept procès criminels étaient inscrits au rôle. Le jury a statué sur le sort de dix-neuf accusés. Il en acquitta huit, dont trois en raison de leur âge, comme ayant agi sans discernement, et ceux-ci furent renvoyés dans une maison de correction jusqu'à l'accomplissement de leur vingtième année.

Les condamnés sont désormais six forçats et cinq prisonniers ordinaires.

La Cour, en outre d'une peine aux travaux forcés à perpétuité, a prononcé un total de cinquante-un ans de travaux forcés, onze années d'emprisonnement et 300 fr d'amende.

Elle a fait deux fois l'application de la relégation et deux fois celle de la déchéance de la puissance paternelle.

Concerts & Spectacles

Le concert de la Fanfare Delattre au parc de Barbieux. — Notre magnifique promenade de Barbieux présentait, dimanche après-midi, une animation extraordinaire. Une foule nombreuse circulait dans ses allées à travers ses massifs en fleurs et ses bosquets d'où se détachent les marronniers, les lilas, les cythises et divers autres arbres fraîchement fleuris.

L'affluence était surtout considérable autour du kiosque pour entendre la *Fanfare Delattre*, qui a magistralement interprété, sous la direction de M. L. Knorr, le programme choisi que nous avons publié hier.

Une soirée dramatique et musicale sera donnée, le lundi 23 mai, par l'Association Saint-Louis des Anciens Elèves des Frères de Roubaix (section Notre-Dame), au profit des enfants de l'école Notre-Dame. Voici le programme de cette soirée.

Première partie. — 1. Ouverture pour piano, XXX ; 2. « Les Rois Mages », Dilbau, M. P. Deldyck ; 3. « Le fils du Pêcheur », drame en un acte, Adolphe Poujol ; 4. Solo pour le hautbois, Stanislas Verroust, M. Ed. Inglebert; 5 Pasquilles Tourquennoises, Le Broutteux, M. J. Watteeuw.

Deuxième partie. — 1. Fantaisie sur « Don Pasquale », Stanislas Verroust, M. Ed. Inglebert ; 2. Pasquilles Tourquennoises, Le Broutteux, M. J. Watteeuw; 3. « Hosanna », Granier, M. P. Deldyck ; 4. « Barbotin et Picquoiseau », comédie (premier acte); 5. Pasquilles Tourquennoises, Le Broutteux, M. J. Watteeuw; 6. « Barbotin et Picquoiseau », comédie (deuxième acte).

LES SAUVETEURS BOULONNAIS

L'héroïsme du pilote Avisse

Boulogne-sur-Mer, 22 mai. — Deux actes de sauvetage ont été accomplis par le brave pilote Avisse et ses vaillants compagnons.

Deux petits bateaux de pêche de notre port se trouvaient désemparés et en grand danger dans les brisants qui se trouvent entre Boulogne et le Portel. Aussitôt averti, le pilote Avisse appelle son équipage, fait hisser les voiles et part.

Ils rencontre d'abord l'*Arche-d'Alliance*, 2,410, patron Lenne, qui, avec ses trois hommes d'équipage, était dans une situation des plus dangereuses. Non loin, ils aperçoivent la *Jeanne Louise*, montée par le patron Boursol et son fils. Ils sont aussi désemparés et courent les mêmes dangers.

Par une manœuvre des plus hardies, Avisse et ses hommes parviennent à s'approcher des bâtiments en détresse et sauvèrent les deux équipages.

Une foule immense couvrait les deux jetées à l'arrivée des sauveteurs et des naufragés. Elle a fait aux premiers une véritable ovation.

VÉLOS « GLOBE ». Garantis, roulements « Aéolus », pneus « Gallus », chaîne doubles rouleaux, 5 Modèles luxe. Homme ou Dame. Prix unique **250 fr.** LARUE, 13, r. Nationale, Lille.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELESPAUL-CATELAIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Zélia DELESPAUL, décédée à Roubaix, le 21 mai 1898, à l'âge de 4 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint d'Ange Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 3 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 126.

BELGIQUE

Tournai. — *La journée électorale.* — Le calme s'est maintenu pendant toute la journée de dimanche. La police, qui avait été consignée, n'a pas eu à intervenir. Les résultats n'ont été connus qu'à dix heures et demie du soir.

Courtrai. — *La relique des Saints-Cheveux.* — Environ 20 000 pèlerins venus des différentes parties du pays et surtout du Nord de la France ont assisté à la manifestation religieuse tout à la ville de Courtrai a été dimanche le théâtre à l'occasion de la procession des Saints-Cheveux.

Le spectacle était magnifique. La plupart des habitants avaient pavoisé. La précieuse relique a été portée par de nombreux prélats appartenant à différents ordres religieux.

LES ÉLECTIONS BELGES

(*De notre correspondant — Par voie télégraphique*)

LA JOURNÉE

Bruxelles, 22 mai, 5 h. soir. — Toutes les nouvelles arrivées jusqu'ici des arrondissements où il y a élection disent que les opérations électorales se sont effectuées au milieu du plus grand calme, sous un rayonnant soleil.

Ici à Bruxelles, la ville a son aspect de tous les dimanches, et on parle à peine des élections parmi les nombreux promeneurs qui vont voir pousser les blés dans la banlieue.

Les socialistes ont organisé au Parc de Koekelberg, distant d'environ une lieue de la ville, une grande fête champêtre, destinée à compenser l'insuccès de leur fête du 1er mai, qui fut noyée sous la pluie. Une foule considérable, avec drapeaux, fleurs, rubans, mettant des milliers d'éclaboussures d'un rouge vif, s'achemine vers le Parc. Les camions des coopératives socialistes y transportent de la bière et des victuailles pour les buvettes installées là en plein vent.

Le retour en ville, à un moment où on connaîtra déjà quelques résultats d'élection, pourrait donner à quelques manifestations.

Voici quelques détails et incidents saillants sur la journée en province.

A LIÉGE. — La bataille des affiches a été jusqu'au dernier moment menée avec la plus extraordinaire ardeur par les catholiques. Le numéro de leur liste s'étale triomphant, partout où l'aperçoit, même sur les arbres du boulevard. Sur les murs du Théâtre royal, ils ont placardé plus de 300 affiches, une vraie couronne.

Vers quatre heures, la foule se masse devant le local socialiste, place Verte. Elle acclame le citoyen Demblon.

DE HUY on signale des faits assez graves qui se sont passés hier, dans la commune de Wanzé. Un bande de voyous conduite par des avocats radicaux a assailli à coups de pierres des propagandistes catholiques, l'un de ceux-ci a été blessé.

A VERVIERS. — La fin de la période électorale a été très mouvementée; dans plusieurs meetings contradictoires avec les socialistes, M. Feron s'est vu hué et sifflé comme jamais on n'avait hué d'orateur à Verviers. On lui a reproché sa conduite de girouette : en 1894 ce radical est avec les libéraux, en 1896 avec les socialistes, et en 1898 avec les libéraux.

Tout l'effort anticatholique est dirigé contre MM. Simonis et Davignon, candidats au Sénat. On veut abattre avant tout le sympathique sénateur, Simonis, c'est-à-dire la tête du parti. Pour arriver à ce but, libéraux, et socialistes ont contracté un marchandage. Ceux-ci votent pour les candidats doctrinaires au Sénat ; ceux-là ont pris l'engagement d'accorder leurs suffrages aux socialistes en cas de ballottage.

A MONS, les « trucs » de la dernière heure ont été largement employés par les socialistes. Ils ont même été jusqu'à annoncer par voie d'affiches le désistement des candidats catholiques.

A CHARLEROI. — Les libéraux ont fait coller de rares affiches bleues, assez insignifiantes d'expression. Les socialistes ne se sont pas contentés hier soir de coller encore des affiches, ils ont aussi arraché celles de leurs adversaires. Mais les catholiques en ont replacardé.

A SOIGNIES, beaucoup de socialistes arrivent au scrutin portant de larges cocardes rouges. Beaucoup de pancartes.

A GAND, où il y a, on le sait, cinq listes en présence, l'affluence, aux bureaux de vote, est considérable dès la première heure. Dans tous les bureaux, les « Jeunes gardes » catholiques amènent des malades, des vieillards.

Des groupes socialistes ont parcouru le matin les quartiers populeux, musique en tête.

A la réquisition du bourgmestre de Gand, le général-major commandant la garde civique a consigné, pour six heures du soir, les chasseurs-éclaireurs et l'artillerie de la garde civique.

Dans tous les arrondissements, le dépouillement a commencé vers trois heures.

On ne connaîtra pas de résultats définitifs avant neuf ou dix heures.

LES RÉSULTATS

Voici les résultats :

CHAMBRE

FLANDRE ORIENTALE

A Gand, les neuf candidats catholiques sont élus à une très forte majorité. Ce sont MM. Bergerem, de Guchtenaere, de Hemptine, de Smet de Naeyer, Huyshauwer, Ligy, Maenhaut, Van Cleemputte et Coreman.

A Alost, sont élus quatre catholiques ; MM. Béthune, de Sadaler, Vanderlinden, Woeste.

A Audenarde, sont élus les trois catholiques sortants, MM. de Malander, Raepsaet et Tienpont.

A Termonde, sont élus deux catholiques, MM. Thibbaut et de Kerchove.

Il y a ballottage entre M. de Bruyn, et un démocrate chrétien, M. Ducabillon.

A Saint-Nicolas. — Sont réélus les catholiques sortants : MM. Janssens, Raemdonck, Van Naemen, Werwilghem.

HAINAUT

A Mons, les six socialistes sortants sont réélus : MM. Bastien, Brenez, Defuisseaux, A. I. Defuisseaux, Maroille, Roger.

A Charleroi, les huit socialistes sortants sont réélus. MM. Calluwaert, Cavrot, Destrée, Fagnart, Furnémont, Lambilote, Léonard, Vandervelde.

A Tournai, ballottage entre les catholiques MM. Duquesne, Hoyois, Moyart, Stiénon du Pré, et les libéraux MM. Broquet, de Séjournet, Du Chatelet et Roger.

Les catholiques obtiennent 21769 voix; les libéraux 18,717 ; les socialistes 5287.

A Ath, ballottage entre catholiques et libéraux.

A Soignies, ballottage entre catholiques et socialistes.

A Thuin, ballottage entre catholiques et socialistes.

LIÉGE

A Liége, ballottage entre catholiques et socialistes.

A Verviers, ballottage entre catholiques et socialistes.

A Huy, MM. Hubin et Mouton, radicaux, sont élus.

A Waremme, ballottage entre catholiques et radicaux.

LIMBOURG

A Tongres, MM. Demaizières et Indekeu, catholiques sont réélus.

A Hasselt, trois catholiques élus sans lutte : MM. Cartuyvels, de Corswarem, de Theuse de Meylandt.

A Maeseyck, un catholique, M. Helleputte, élu.

SÉNAT

A Gand, les quatre catholiques sortants sont réélus : MM. de Kerchove, Della Faille, Herry, Vercruysse.

A Tournai, MM. Crombez et Huet, libéraux, sont élus à 4,000 voix de majorité.

A Liége, les cinq sénateurs libéraux sortants sont réélus : MM. Braconnier, Dupont, Montefiore-Lévi et Nagelmackers.

A Verviers, M. Simonis, catholique est réélu; pour l'autre siège, le résultat est incertain.

On sait que dans tous les autres arrondissements les sénateurs sortants ont été réélus sans lutte : douze libéraux et douze catholiques.

En résumé, il n'y a pas de changement, le ministère catholique conserve sa puissante majorité.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

UNE FABRICATION MODÈLE

La grande fabrique consacrée à la construction des bicyclettes **WAVERLEY** est devenue l'une des plus fameuses du monde entier. Son outillage est le plus moderne et le plus complet dans les moindres détails, et répond à tous les besoins, depuis l'estampage jusqu'à la fabrication des bandages et de la sellerie. Aussi, la machine Waverley est-elle la plus soignée et la plus perfectionnée.

Agents généraux pour la région : **LEMPIRE et WACHEUX**, 16ter, boulevard de Paris, à Roubaix — et 14, rue Masséna, à Lille.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Voici le résultat des concours du dimanche 22 mai :

L'Union Fédérale. — Creil donné au siège de la société l'Eclair Ailée, chez M. Denis Defontaine, rue de Tourcoing, 309 pigeons lâchés à six heures par M. Dedoncker. — 1er Catteau u4p. 2e Castelain p. 3e Debandringhien 3 p. 4e Ladam 4p. 5e Rousselle p. 6e Vandevelde 2p. 7e Blayez. 8e Devriendt 2p. H. Marquant 9e Rousselle p. 10e Niffle 3p. 11e Losfeld 2p. H. Scolat. 12e Fervacque p. 13e Savary 2p. 14e Leman p. 15e Delveaux 2 p. H. Marquant. 16e Dupont 2p. 17e Declercq. H. Dutha p. 19e Werts p. 20e Ladam. 21e Delbecque p. H. Depraete. 22e Masure 2p. 23e Niffle p. 2e J. Niffle p. 25e Delpraete p. 26e Delveaux p. H. Savary. 21e Kinche. H. Gons. H. Depraete. 25e Guyot. H. Vaurobaeys. 26e Dolphens. 27e Dedack. 28e Carrette. Poules à 5 fr hors concours. Mazure. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 29'48" avec une vitesse de 1129 mètres 44 à la minute ; le dernier à 8h. 39'47", avec une vitesse de 1047 m. 38.

Cercle Union. — Rambouillet, chez M. Eugène Meurisse, au café Pandore, rue Pauvrée. 325 pigeons lâchés à 5 heures par M. Leman, convoyeur. 1er Desmettre, 2e, 3e et 4e Delhoutre 31e p. 5e Dubus. 6e Browaeys 2p. 7e Desbarbieux. 8e Desrousseaux. 9e Desbarbieux 3p. 10e Dubus 2p. 11e Vandandorre 3p. 12e Delduque 2p. 13e Camille Charles p. 14e Desfrennes p. 15e Jodart p. 16e Ledoux p. 17e Dujardin p. 18e Delcroix p. 19e Motte p. 10e Dhérimre et Cie p. 21e Dujardin p. 22e Mercelier p. 23e Dubus. 24e Delcroix p. 25e Dujardin p. 26e Despiegel p. 27e Vanvetegheim. 28e Delcroix. 29e Desbarbieux. 3 e Desbarbieux. 31e Germain, 32 E. Dugardin. 33e Ponthieu. 34e Desbarbieux. 35e Helinck.

— *Fédération du Centre.* — Saint-Just chez M. Constant Tanghe, rue de Coligny, 179 pigeons lâchés à 6 heures 20 par M. Robert. — 1er Helynck p. 2e Verbauwhede p. 3e Fachaux u3p. 4e Dessein 4p. 5e Clément Clarisse 2p. 6e Lepers 2p. 7e Duponchelle p. 8e L. Desmarchelier 2p. 9e Dessein p. 10e Helynck p. 11e Charlet. 12e Hancq. 13e Napoléon Honoré p. 14e Lepers p. 15e Petit p. 16e Declercq. 17e Lepers. 18e Delbarre p. 19e Leduc p. 20e Lapaille. 21e Waum. 23e Petit Louis. 23e Delbarre.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 36'34" avec une vitesse de 1038 mètres 13 à la minute le dernier à 8h. 43'40" avec une vitesse de 977 m. 87.

— *L'Avenir du Tilleul.* — Saint-Just chez M. César Delcroix, cabaretier, rue Decrème. 335 pigeons lâchés à 8 heures par M. Smeester. 1e Watteau U3p. 2e Dambrin 3p. 3e Delvoye 3p. 4e Dessein 3p. 5e Volcke. 6e Tassart. 7e Verhamme 3p. 8e Dambrin. 9e Degrieck 3p. 10e Kimpe. 11e Basselet p. 12e Dambrin 2p. 13e Houltemans. 14e Wauters. 15e Cornille p. 16e Courouble 2p. 17e Agache 2p. 18e Loridan p. 19e Dupriez p. 20e Richomme 2p. 21e Dervaux.

22e Verhamme p. 23e Fontier. 24e Donat p. 25e Devandelaere p. 26e Lefebvre p. 27e Santré. 28e Debuequois 2p. 29e Loridan. 31e Denis. 31e Dambrin. 32e Courouble, 33e Devandelaere. 34e Lagache. Poule à 3 francs hors concours, Denis. Le régulateur à M. Camille Dambrin.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 04'17" avec une vitesse de 1137 mètres 56 à la minute. le dernier à 8 h. 09'39" avec une vitesse de 1086 m. 53.

L'Union Fraternelle. — Saint-Just, chez M. Watteau, cabaretier, rue Daubenton. 371 pigeons lâchés à 6 h. 1/2 par M. Robert. 1er Voet. 2e Ducatte 3l. 4p. Heults 2p. 4e Delmotte. 5e Dufour p. 6e Six 3p. 7e Six 3p. 8e Rambaux 3p. 9e Rammaert p. 10e Rambaux 2p. 11e Dusouttier. 12e Laloy p.. H. Dhérinne. 13e Battremieux p. 14e Deplechin 2p. 15e Demuthier 4p. 16e Losfeld 3p. 17e Heults p. 18e Vandestrate. 18e Delattre 2p. 19e Delbarre 3p. 20e Duvilliers 2p. 21e Spibrock p. 22e Duvilliers 3p. 23e Mercier p. 24e Carré p. 25e Florin. 26e Adarnier. 27e Hennion. 2e Heuls. 29e Debouvrie. 30e Capart. 31e Nys. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 23'43" avec une vitesse de 1 78 m. 60, le dernier à 8 h. 28'35" avec une vitesse de 1033 m. 79.

— La Fraternelle informe les amateurs que les mises du concours du 19 mai, chez A. Kruze, rue Pellart, seront remboursés, déduction faite des frais, le lundi 23 courant, de 6 à 8 heures du soir.

Saint-Just. — Société du Bon-Noir, chez Vanthieghem, boulevard d'Armentières. 380 pigeons, lâché par M. Robert. 1er Houtchout u4p. 2e Vanthieghem 5p. 3e Duval 3p. 4e Lefebvre 3p. 5e Dickens 2p. 6e Mathieu 2p. 7e Vandystadt 3p. 8e Leconte. 9e Draux 2p. 10e Mercier 4p. 11e Regnier 3p. 12e Loridan. 13e Regnier 2p. 14e Farent 3p. 15e Carrette 2p. 16e Mathon 0p. 17e Haquette 3p. 18e Duhem 0p. 19e Delcroix 0p. 20e Delmotte 0p. 21e Dujardin 0p. 22e Catteau. 23e Desrousseaux 0p. 24e Delporte 0p. 2 e Bauduin. 26e Desbouvrie 0p. 27e Ponthieu 0p. 28e Boone 0p. 29e Vanhorme p. 30e Staels. 31e Draux. 32e Béranger. Régulateur, P. Régnier. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 41'31" avec une vitesse de 1055 mètres 02 à la minute, le dernier à 8 h. 51'23" avec une vitesse de 1003 mètres 94.

— Quelques amis colombophiles organisent pour demain mardi un desavage sur Chantilly ; mise en panier aujourd'hui lundi de 6 à 7 heures du soir, chez Degrave, rue de Rome, et chez Elie Catteau, à l'Epeule, et au café Pandore.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Les amateurs étaient encore nombreux dimanche après-midi, chez M. Mathon, rue de la Balance, pour assister à une belle partie de coqs, la dernière de la saison, qui se jouait contre M. Oscar Savary de la rue du Tilleul ; il s'agissait de l'attaque d'un 3 de 5 pour 30 francs, avec paire de plaisir à 3 francs ; la première paire était citée pour 50 francs. Des coqs remarquables ont été mis au parc, ce qui a provoqué une grande animation et des paris importants des deux côtés. En voici les résultats : Mathon a perdu les trois paires.

— Pour clôturer la saison, la Société du Clairon des Zouaves, établie chez M. Cambier, rue Pellart, avait organisé, dimanche après-midi, un concours de coqs qui a pleinement réussi. Une foule compacte d'amateurs se pressait autour du parc à cinq heures, pour voir les sujets qui devaient se mesurer; ceux-ci ont provoqué une animation insolite et des paris élevés ; il y a eu plus d'une surprise : tel coq qu'on espérait voir vainqueur a été battu, tandis qu'un autre qu'on supposait médiocre, sortait victorieusement de la lutte. Voici les noms des vingt-quatre sociétés qui ont participé à cet intéressant concours :

La société d'Osselghem, Belgique; l'Abattoir, Roubaix; les Ambulants de Tourcoing; les Amis réunis du Crétinier; Louis Dhonat de Roubaix; le Cœur joyeux, Roubaix; Alphonse Lauwers, Roubaix; Camille Coussart, Wattrelos; la société St-Paul, Roubaix; Labens, Tourcoing; Louis Copin, Flers; les Amusettes du Tilleul; Emile Dambrin, Roubaix; Gustave Guyott Roubaix; les frères Lericq, Espierres, Belgique; Dupret du Sapin-Vert; Divivier, Duhem et Bauduin, Roubaix; Achille Tambour; Louis Dumont, Roubaix; contre les Chauffeurs du Ballon; Van Audenaerde Alphonse, Tourcoing, contre le Sabot rouge de Roubaix; les Sans-Queux de Wattrelos, contre les Amis réunis de Croix.

Aussitôt le tirage au sort, la mise au parc a eu lieu; en voici les résultats : Sociétés gagnantes : 1° La société d'Ausselghem; 2. Paire nulle; 3. Paire pas décidée; 4. Camille Coussaert, Wattrelos; 5. Labeys, Tourcoing; 6. Les Amusettes du Tilleul; 7. Emile Dambrin, Roubaix; 8. Dupret du Sapin-Vert; 9. Duvivier, Duhem et Bauduin; 1 . Louis Dumont, Roubaix; 11. Le Sabot Rouge, Roubaix; 12. Les Sans Queux, de Wattrelos.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Ce genre de sport, qui a eu tant de vogue à Roubaix, il y a quelques années, semble suivre le chemin de l'oubli ; de ci de là, une partie ou un concours nous rappellent les tournois de jadis, mais bien rarement, et cependant les amateurs et même les spectateurs ne manquent pas ; nous n'en voulons pour preuve que la salle archi-comble que nous avons vu dimanche après-midi, chez M. Florimond, angle des rues de Sébastopol et d'Inkerman, pour le concours qui était organisé à ce local par la société du « Terrier-Club »; beaucoup de sociétés locales et étrangères avaient répondu à l'appel des organisateurs, et 50 chiens ont pris part à ce concours.

On sait qu'il y avait 100 fr. de prix avec diplômes, répartis en 2 catégories comprenant des chiens de 1 à 10 k. et de 10 à 20 k. Les prix étaient de 40, 30, 20 et 10 fr. à chaque catégorie, la mise était de 6 fr., entrée du propriétaire comprise, plus les rats au prix coûtant. Les amateurs avaient la faculté de les livrer.

Ce concours a commencé à 4 heures; chaque chien avait 4 rats à exterminer; en voici les résultats :

Première catégorie : chiens de 1 à 10 kilos. 1er prix, 40 fr. et diplôme, Duc, à M. Vandemberghe, 8 s. 1/2; 2e 30 fr. et diplôme Fox, à M. Piron, Tourcoing, 9 s.; 3e 20 fr. et diplôme, Max Debeyne, 9 s. 1/2; 4e 10 fr. et diplôme, Charmante, à Florimond, 9 s. 3/4.

Deuxième catégorie : chiens de 10 à 20 kilogs. 1er prix 40 fr. et diplôme, Boulange à M. Poignon, 9 secondes ; 2e prix 30 fr. et diplôme et 3e prix 20 fr. et diplôme ex æquo, Fox à M. Defort et Lion à M. Debouvre, 11 secondes ; 4e prix 10 fr. et diplôme, Trimar à M. J. Dinont. Ce dernier chien a obtenu beaucoup de succès, c'est pour ainsi dire le doyen des chiens qui ont participé à un nombre considérable de concours; les prix qu'il a décrochés jusqu'ici ne se comptent plus. Des félicitations reviennent de droit à ceux qui ont su conduire avec tact cet intéressant concours.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du dimanche 22 mai. — Maria Spriet, rue Saint Hubert, 3. — Félix Dierick, rue Delezenne, cour Saint-Amé, 2. — Eugène Rivierre, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 18. — Germaine Vydt, rue de l'Epeule, 238. — Louis Van Branteghem, rue Dufot, 48. — Jeanne Fontier, rue Charles Quint, 13. — Jules Roussel, rue de Choiseul, 31. — Edouard Vande Meirssche, rue de Manfait, maison Brulois, 4. — Emile Demeyère, boulevard de Belfort, 35. — Théodore Lecocq, rue d'Estaing, 12.

Publications de mariages. — Jules Veillault, 30 ans, maréchal ferrant, rue d'Inkermann, 2, et Marie Delebecque, 25 ans, sans profession, place du Trichon, 25. — Victor Dutrieux, 25 ans, gazier, rue de l'Abattoir, 21, et Marie Leclercq, 23 ans, dévideuse, rue de l'Ommelet, 198. — Désiré Beuscart, 43 ans, apprêteur, rue Vaucanson, cour du Concile, 3, et Françoise Vandaele, 47 ans, ménagère, rue de la Redoute, 50.

Charles Deury, 24 ans, métreur, Tourcoing, et Mathilde Dames, 18 ans, sans profession, rue Decrème, 167. — Pierre Dendievel, 37 ans, domestique, rue de la Vigne, 106, et Maria Ducatillon, 37 ans, cuisinière, rue St-Antoine, 58. — Henri Moulart, 23 ans, peintre décorateur, boulevard Beaurepaire, 174, et Elisa Decalf, 23 ans, repriseuse de rideaux, rue Dampierre. — Pierre Verstraete, 37 ans, employé, rue de Wasquehal, 124, et Anaïse Laurent, 26 ans, cuisinière, rue de Wasquehal, 124.

J.-B. Vandeputte, 23 ans, peigneur, rue Newton, 19 et Julia Ergibo, 21 ans, soigneuse, id. Alphonse Thieffry, 22 ans, emballeur, rue de l'Epeule, 212 et Marie Dutoit, 25 ans, visiteuse, id. — Achille Larmuseau, tailleur de pierres à Bruges et Marie Van Sassenbroeck, journalière à Bruges. — Joseph De Creymer, 35 ans, cordonnier à Roubaix et Victorine Delacourt, 26 ans, couturière à St-Omer. — Arthur Van Kovenberghe, 31 ans, journalier à Roubaix et Florine Thieffry, 29 ans, tisserande à Forest.

Jean-Baptiste Doutreligne, 25 ans, peintre-décorateur, et Marie Leclercq, 20 ans, sans profession, à Croix. — Léon Willemyns, 25 ans, cocher, et Léonie Vandesteene, 22 ans, femme de chambre, à Croix. — Joseph Langrené, 26 ans, mécanicien à Mouvaux, et Eudoxie Verwee, 30 ans, journalière, à Mouvaux. — Louis Leclercq, 45 ans, débourreur, rue d'Alger, cour Scherpereel, 5, et Clémence Guillaume, 26 ans, soigneuse, rue de Constantine, cour Marengeon, 10. — Alfred Turpain, 24 ans, fondeur, à Lille, et Marie Leys, 28 ans, fileuse, à Lille.

Déclarations de décès. — Julien Herskens, 1 an, rue d'Alger, cour Briet, 5. — Adhémar Boucaut, 52 ans, serrurier, rue Blanchemaille.